L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI, 24 OCTOBRE 1894.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 23 Oct. 1894.—Indications pour la Louisiane—Temps: beau; vents variables, et légers changements dans la température.

Température du 23 octobre 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	70	19
Midi	82	28
3 P. M.	80	26
6 P. M.	78	25

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages.—Richard J. Soubrat à Mlle Louise Gaskins; Edward Puerty à Mlle Stella Foogo; Joseph Dermenstein à Mlle Alice Wagner; Max Knappe à Mme Veuve C. Masquère; Joseph Klein à Mme Veuve Chas Meyer; Eugène J. Joubert à Mlle Emma A Prados; William P. Grotley à Mlle Elizabeth Doerr; Charles F. Colton à Mme Veuve E. Lyale; M. D. Klein à Mlle Adella Fisher; John A. Chiesei à Mlle Helen Brown; Arthur F. Wehl à Mlle M. Du-

Naissances.—Mmes John Tregler une fille; Sam Bosch, une fille; Henry C. Thibodeaux, une fille; Frank Bonnage, une fille; Albert Meyer, une fille; Geo Grima, une fille; Richard Roy, une fille; Frank Bila, une fille; Jas. Miller, une fille; Arnold Schulengkamp, une fille; Robert V. Reed, une fille; Jacob Puderer, une fille; F. Dufrechou, un garçon; Thomas Holland, un garçon; G. N. Zerlinger, un garçon; B. Corona, un garçon; William Martin, un garçon; Joseph H. Williams, un garçon; Ernest Carmouché, un garçon; C. S. Rhiem, un garçon; William A. Shreeder, un garçon; Frank J. Siebert, un garçon; John Breaux, un garçon; James H. Ford, un garçon.

Décès.—John Gabaroche, 60 ans, Ouest Baton Rouge, Lne; Anne Jackson, 75 ans, 211 rue St-Pierre; Mlle Hannah D Meza, 46 ans, 270 avenue Washington; Veuve Mary A. Green, 65 ans, 467½ rue Joséphine; Veuve Teon, 80 ans, 161 rue Nord Tonti; enfant du sexe masculin de Louise Cray, 5 minutes, coin Clinton et Hillary; Joseph W. Michel, 8 mois, 106 rue Kerlerec; Eva Norris, 7 jours, 62 rue Urquhart; Charles Derance, 94 ans, 284 rue Nord Roman; Charles Laing, 10 mois, 115 rue Lafayette; Mme Mary A. Jansing, 71 ans, 80 rue Port; Vve J. B. Ducoing, 66 ans, 310 rue Urquhart; Joseph B. Brady, 43 ans, 1051 rue Camp; Vve A. Dessnan, 73 ans, coin Robertson et Kerlerec; Amy Rose, 25 ans, 81 rue Ste-Marie; Theresa Sutton, 2 mois, 233 rue Howard; Annie Freeman, 21 ans, West End; Hattie Taylor, 37 ans, 366 1/2 rue St-Pierre; Dinah Taylor, 62 ans, 395d Laurel; Nora Taylor, 19 ans, 486 Chestnut; Mme Jacob Winstein, 21 ans, rue Mary près de la rue Levée; Mathilde Amber, 2 mois, 255 rue Bienville; Mme Vve C. McGroney, 81 ans, 83 1/2 rue Barthélemy; Henry Whelan, 10 mois, 60 rue Webster; Mme Vve Margaret Howard, 43 ans, 92 rue Verret; Enfant du sexe masculin de Mme Farrow, 20 minutes, 22 rue Eliza; Mary A. James, 5 jours, 239 rue Thalie; Joseph Kaiser, 74 ans, 82 rue Webster; Clarence Furnell, 4 ans, 354 rue Constance.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

John C. Nevarre à S. C. Weeks, une portion de terre bornée par les rues Camp, Jackson, Philip et Magazine, $300.

Héritiers de A. Derbès à J. B. Guthrie, un ilet de terre borné par la rue Pierce, l'avenue Carrollton, les rues Gasquet et Palmyre, $75.

Mme C. E Collins à George H. Dougall, une portion de terre bornée par les rues Baronne, Euterpe, Carondelet et Terpsichore, $800.

La même au même, deux terrains bornés par les rues Giroa, Indépendance, Paulne et Urquhart, $1,640.

La même au même, un terrain borné par les rues Troisième, Dryades, St-Denis et Deuxième, $1,100.

Mme J. Raymond et als. à Mlle E. Golden, un terrain borné par les rues Clio, Erato, Baronne et Carondelet, $2,400.

Héritiers de A. Figier à Veuve J. Davis, un terrain borné par les rues Sixième, Septième, St-Denis et Dryades, $800.

Héritiers de T. Frith à H. Brinkman, deux terrains bornés par les rues Phillip, Fulton, Rousseau et Jackson, $2,208.

J. Weber et al. à William Falchard, deux terrains bornés par les rues Delachaise, Aline, Annonciation et Tchoupitoulas, $1,850.

Vente de Propriétés Foncières Effectuées à l'Encan.

Par Spear & Escoffier.

Un lot de terre borné par les rues Montégut, Clouet Royale et Chartres, $2,000.

Un cottage confortable No 93 rue Elmire, $1,150.

Un cottage confortable No 95 rue Elmire, $1,200.

Un lot de terre borné par les rues Elmire, Congress, Remparts et Bourgogne, $580.

Cour Civile de District.

Les successions de Edmond B. Lhoste, James Dobson, William Taylor, Marie O'Leary, épouse de John Conners, Durant Daponte et Louis Davis ont été ouvertes hier.

—Mme Frances Joseph vs Charles Joseph—procès en divorce.

—Première Eglise Presbytérienne Allemande vs Bernard Meyer—saisie provisoire.

—E. A. O'Sullivan vs Félix Dreyfous et Oter Dupuy, procès en recouvrement de $1,571 15, pour services rendus.

—George Montgomery vs Mme Caroline Purcell, procès exécutoire pour $101.

—N. O. Nelson Manufacturing Co. vs. Julius Loeffler—Action en recouvrement de $1,040 sur un billet.

—Lewis Fishel vs. Petroleum Prospecting Co. et als—Action en recouvrement de $600 sur un billet.

—J. M. Schwabacher & Co Lt'd vs MM. A. Caulfield et als—Poursuites sur un jugement.

—Jno Q. A. River vs Cush Chapel Episcopal Church—Action en recouvrement de $382. 52 sur un billet.

Cour Criminelle.

Le juge Ferguson a rejeté hier la demande d'annulation du jury d'octobre, faite par les avocats des conseillers Desforges, Kane, Haley et Callahan.

L'affaire Dudousset qui devait être jugée hier devant la Section B, a été remise à ce matin. Les témoins sont:

L'Etat—Robt J. Whann, James G. Clarke, E. T. Manning, Clark Steen et Dan A. Rose.

Défense—Jos. Hartz, J. B. Bean, A. Denègre, George Ellis, J. C. Smith, H. D. Monier, J. B. Vincent, A. Rabouin, P. Conrad, Sr, A. Arroyo, L. Imbottie, Sr, Alf. Bertus, J. R. Legier, N. Rawson et P. A. Capdau.

Première cour de recorder.

Affaires suspectes—A. Casey, V. Johnson, $20 ou 30 jours; W. Bas'le, $25 ou 30 jours.

Vagabondage—Annie Johnson, Annie Clouet, $10 ou 30 jours.

Ivresse—M. Harris, Hy Kains, G. Johnson, $10 ou 20 jours.

Bris de paix—W. Brown, $20 ou 30 jours.

W. D. Smith, voies de fait, $250 de caution.

G. Bertin, vente de billets de loterie, $750 de caution.

Deuxième Cour de Recorder.

Wm Wilson, vagabondage, $25 ou trente jours.

Wm Jackson, recel, remis au 30. John Raine, acquitté.

J. Schoubrie, violation de l'ordonnance relative aux marchés privés, $2 50 ou dix jours.

T. Trimble, voies de fait, $1,000 de peace bonds.

Oliver Parton, larcin, Cour Criminelle de $250 de caution.

C. Hebert, détournement, acquitté.

L'Affaire Klotz.

On prend très peu d'intérêt à l'affaire Klotz, ainsi qu'on en peut juger par le petit nombre de curieux qui se trouvaient à l'audience, lorsque celle-ci a été rouverte hier matin.

On a procédé immédiatement à l'audition des témoins à décharge.

La Supérieure du Couvent du Mont Carmel et les sœurs de ce couvent ont témoigné. Elles n'ont pas été assermentées et n'ont pas été questionnées par les avocats de l'Etat. Elles ont déclaré connaître à M. Klotz une excellente réputation.

Les autres témoins ont déposé dans le même sens, disant que M. Klotz était noble et généreux et que c'était la première fois qu'il se trouvait mêlé à une affaire de ce genre.

Ces témoins ont été M. Coleman, le chef Gaster, J. Machece, M. T. Gauche, M. Gabe Kahn, le Col. Zacharie, A. B. Sennet, A Stoddardt, J. G. Spor. M. Bernard Klotz, Jr., a été ensuite appelé à témoigner. Il a dit qu'il avait été invité par M. Scholl à aller au club Olympique dans la soirée où s'est passée l'affaire qui les a amenés devant les tribunaux.

Il s'est rendu en voiture au club, avec Clarence Ruth, et son père suivait dans une autre voiture. Le témoin est monté dans la salle de billard et il a été accosté par Scholl qui tenait une queue de billard. Il avait l'air en colère et le témoin a craint d'être frappé. C'est alors qu'il l'a attaqué et que le jeune Klotz, croyant sa vie en danger, a tiré son revolver tandis que Scholl le tenait acculé contre une table de billard. Klotz a tiré trois coups. Le témoin dit que son but en se rendant au club était de parler affaires.

A la séance du soir, ont commencé les plaidoiries. M. Butler a d'abord pris la parole. Il a été suivi de MM. Dunn et Evans et la séance a été ajournée à ce matin à 10 heures 30.

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier des membres du Conseil Municipal a eu lieu hier soir, à 7 heures, sous la présidence du maire John Fitzpatrick, dont le message était comme suit:

1. Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 20 octobre 1894.
2. Rapport des directeurs du Shakspeare Almshouse.
3. Communication du surintendant de l'enregistrement qui demande que ses services soient payés le jour de l'élection ainsi que les employés dont il aura besoin.
4. Rapport du commissaire des édifices publics et de la police relatif au travail des prisonniers.
5. MM. Pat Sullivan, J. H. Byrne, J. Ford, E. Walsh, Dr Harnan, A. Wheeler et J. Lucas ont été nommés commissaires du Parc Cleveland.
6. Rapport du commissaire des édifices publics et de la police relatif aux dépenses de son département.

Respectueusement,
Signé: John Fitzpatrick, Maire.

Lecture est donnée d'un plan de drainage soumis par MM. Harrod et Richardson, dans le but de construire des canaux destinés à drainer toute l'eau de la ville en temps de pluie.

Ce plan est très compliqué; il a été référé au comité de drainage.

Lecture de pétitions et des rapports des divers comités.

Les ordonnances suivantes sont adoptées:

Résolution ayant pour objet d'annuler la taxe de Wade Hampton et les assessments de Jacob Hassinger et H. Weindohl.

Résolution relative à la demande d'offres pour le pavage de la rue Arabella.

Résolution autorisant James Mailey à ouvrir un bar room.

Ordonnance relative aux precincts électoraux.

Résolution ordonnant au comité du budget de réserver une somme de $6,013 85, pour le paiement du contrat de la pavage de la rue Jackson.

Résolution autorisant Schultz et Desdoste à ouvrir un tir à la carabine au No 219 de la rue Dauphine.

Ordonnance avisant le trésorier d'avoir à collecter le montant intégral des taxes d'Amédée Mauberret.

Ordonnance relative à l'annulation du bill de taxes de J. Estoup.

Ordonnance relative à construction d'un pont sur le Bassin Neuf, à son intersection avec l'avenue Hagan.

Résolution relative au pavage en briques vitrifiées de l'allée qui réunit la rue Dryades à la rue Baronne.

Adoption d'une motion ordonnant au chef de police de faire une enquête sur les bureaux de placement.

La Compagnie de l'Illinois Central.

C'est hier matin qu'a été inauguré par la compagnie de l'Illinois Central, son nouveau système de paiement d'une prime de 20c par chargement de 1,500 livres délivré à la gare. Les autres compagnies prédisent que cette guerre ne sera pas de longue durée, car elle sera au désavantage de ceux qui y prendront part, et les actionnaires ne tarderont pas à se plaindre.

MENUS FAITS.

—Le steamship San Georgio est arrivé hier dans le port avec 600 immigrants à son bord, et un chargement de citrons et d'oranges. Le navire vient directement de Palerme.

—On a vainement essayé hier matin d'incendier l'immeuble situé à l'encoignure des rues Monroe et Socrate, lequel est habité par M. Forrest. Un sac à avoine, trempé dans du pétrole, avait été placé sous la maison et allumé.

—Geo. Walters, un nègre de 17 ans, est tombé sous les roues d'un train à la station de Terrebonne et a eu le bras droit coupé.

—Les détectives ont arrêté hier un ex-convict qui avait en sa possession une douzaine de bas de laine. C'est un voleur de profession qui a déjà été condamné deux fois.

—Les agents de police ont tué ces jours derniers plusieurs chiens enragés dans le haut de la ville.

—Les frais causés aux républicains Louisianais par l'arrivée de McKinley, s'élèvent paraît-il à $2,000 mais ils ne se plaignent pas et trouvent que son discours vaut bien cette somme.

—M. J. Laporte, qui habite coin Bayou Road et Johnson, s'est démis le genou en tombant après avoir glissé sur une pelure de banane au coin des rues Kerlerec et Claiborne.

—On a volé chez Mme R. Flocker, 105 rue Erato, pour $14 de vêtements. Le vol a été commis par un nommé Geo. Hill.

—Hier soir, à 8 heures Mme Belle Mirotb, âgée de 36 ans et habitant avenue Hagan, No 184, a pris, en croyant boire du peppermint, une dose de chloroforme. L'erreur a été commise par sa fille Jannie qui s'est trompée de fiole. Les étudiants ont promptement mis la malade hors de danger.

—A 5 heures du soir le feu a causé $20 de dommages à un lot de coton à bord du steamship Alicia, au pied de la rue Espagne.

—A 1 heure P. M., un nègre du nom d'Alphonse Pigal qui travaillait dans une fabrique de chaussures rue Decatur près Quartier, a eu l'index écrasé dans une machine.

—A 7 heures du soir, le feu a endommagé pour $25 le hangar du No 385 de la rue Prytanée. L'immeuble est assuré $2,500 à la Compagnie Teutonia.

—Hier soir, à 6 heures, Mme Margaret Sagaron est tombée d'un balcon d'une hauteur de vingt pieds, coin Villeré et Dumaine, et s'est blessée à la tête.

—A 11 heures du matin Michel Winter, natif d'Allemagne et âgé de 79 ans, a tenté de mettre fin à ses jours en sautant dans le fleuve au pied de la rue Upperline. Il a été repêché par un nommé Mike Coleman et transporté chez lui, 1,584 rue Tchoupitoulas.

—A 3 heures P. M., Louis Prince est tombé d'un wagon qu'il conduisait, coin Louisa et Marais, et il a été blessé par les roues à la tête et à la main droite.

—A 3 heures 30 P. M., le feu a pris spontanément dans un tas de foin coin Prieur et Calliope, dans un bâtiment appartenant à la Compagnie de l'Illinois Central et évalué $250. Il a été détruit. Le foin qui était évalué $150 a été consumé. Alarme à la boîte 59.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient falsifiant.

40 ANS D'EPREUVE.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Venant d'être reçu de France des premières maisons, des guitares et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle; ainsi que de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos. [illegible]

BULLETIN Télégraphique.

Le Czar et la Princesse Alice.

St-Pétersbourg, 23 octobre—Le bulletin suivant a été lancé ce matin:

"Le czar a mieux dormi la nuit dernière. Il n'a que peu d'appétit et ses forces ne sont pas revenues. Il n'y a pas non plus d'amélioration dans l'état du cœur."

Ce bulletin est signé par les cinq docteurs qui soignent Sa Majesté.

Berlin, 23 octobre—On a reçu hier à l'ambassade russe, la dépêche suivante:

"L'amélioration constatée dans l'état du czar dimanche soir, se maintient."

Paris, 23 octobre—Le *Figaro* dit avoir reçu de Livadia une dépêche annonçant que la maladie dont souffre le czar avait atteint sa période critique, et que celle-ci avait duré treize heures. L'état du malade est plus satisfaisant et on a repris un peu espoir dans son entourage.

Livadia, 23 octobre—La princesse Alice est arrivée à Livadia, accompagnée de la grande duchesse Elizabeth et du grand duc Serge. Elle a été reçue à Alustha par le czarewitch et le grand duc Serge qui avait quitté Livadia pour aller à sa rencontre.

En traversant la ville de Yalta, le czarewitch et la princesse étaient assis côte à côte et ils ont été acclamés par la population. En arrivant au château, la princesse a assisté à une cérémonie religieuse.

St-Pétersbourg, 23 octobre—On dit que le mariage du czarewitch avec la princesse Alice sera célébré demain, à moins que l'état du czar ne permette pas la cérémonie.

Le Montgomery.

Washington, 23 octobre—Ordre a été donné au commandant du Montgomery de croiser dans le Golfe. Le croiseur arrivera à Mobile le 20 novembre. Le but est de mettre à l'essai le charbon des Etats du Sud, le ministre de la marine ayant l'intention de faire de Key West une station de ravitaillement.

Sous les Décombres.

Chicago, 23 octobre—Un immeuble à 5 étages situé au No 426 de la rue Wells et qui était en voie de construction, s'est écroulé. Plusieurs ouvriers ont été pris sous les décombres. On a entendu leurs appels partant de sous les débris et on s'est mis immédiatement en devoir de leur porter secours. Ils ont tous été retirés avec des blessures plus ou moins graves, mais aucun n'avait succombé.

M. Grant.

New York, 23 octobre—Les sénateurs Hill et Faulkner se sont réunis aujourd'hui pour discuter la situation et tâcher de rallier les factions. Tammany a choisi M. Grant comme maire.

Explosion.

St-Louis, 23 octobre—L'épicerie de H. W. Dams, a sauté ce matin par suite de l'explosion que l'on croit être due à une fuite de gaz. Cinq personnes ont été blessées et une sixième a été mortellement atteinte.

L'explosion a été très violente et l'on a cru tout d'abord à une bombe de dynamite. Les murs ont été démolis, et les personnes qui se trouvaient dans le magasin ont été projetées dans la rue.

Un bébé qui se trouvait au deuxième étage a été retrouvé sur le trottoir.

On pensait qu'il s'agissait d'une explosion de gasoline, mais l'enquête a révélé qu'elle est plutôt attribuable à une fuite de gaz.

Le Président Cleveland.

Buzzards' Bay, 23 octobre—Le président Cleveland, accompagné de sa famille, de Mme Perrine et de Mlle Rose Cleveland, est parti ce matin de Gray Gables dans un wagon spécial qui sera joint au train régulier de New York à Boston. Mme Cleveland et les enfants s'arrêteront à Greenwich pour rendre visite à Mme Benedict.

Guillaume compositeur.

Une chanson, composée il y a trois mois par l'empereur d'Allemagne pendant son voyage sur les côtes de la Norwege, sera chantée pour la première fois dimanche prochain en matinée, à une représentation donnée au bénéfice du fonds de construction d'une cathédrale qui doit être érigée à la mémoire de Guillaume Ier.

Mexique et Guatemala.

On apprend que le Guatemala concentre ses troupes sur la frontière du Mexique. De son côté, le gouvernement mexicain a envoyé des troupes à la frontière dans le cas où le Guatemala prendrait l'offensive.

Le ministre des affaires étrangères du Guatemala s'est rendu au Mexique, en vue de régler certain différend qui existe entre les deux pays.

La Politique à New York.

Les démocrates de l'Etat de New York ne parviennent pas à s'entendre. Ils sont désunis et tous les efforts pour ramener la concorde dans les rangs du parti sont restés infructueux. Les chefs du parti conseillent des concessions de part et d'autre, mais la situation est très grave en ce moment.

Les républicains vont tenter d'organiser un grand meeting auquel l'ex-président Harrison prendra la parole.

Affaires de Russie.

La princesse Alice est arrivée à Livadia. Elle a été accompagnée par la czarine à la chapelle du château, où toutes deux ont prié pour le rétablissement du czar.

Une dépêche de Paris dit que le czarewitch a envoyé à un personnage influent la nouvelle que l'état de son père n'était pas aussi alarmant qu'on voulait bien le prétendre.

Le *Standard* a reçu une dépêche dans laquelle il est dit que les médecins sont toujours dans l'incertitude au sujet de la nature de la maladie du czar et que probablement ils tenteront une opération.

Une autre dépêche dit que la maladie atteindra sa période critique d'ici à un ou deux jours. Il n'est plus question du mariage de la princesse Alice. On dit qu'il n'y aura qu'une cérémonie de fiançailles en présence du czar.

Vol d'Instruments.

On apprend de Panama que des voleurs se sont dernièrement emparés des instruments de l'observatoire Américain de Arequipa. Les journaux disent que les auteurs de ce vol sont les brigands qui sous le nom de révolutionnaires parcourent le pays et vivent de brigandage.

Il faut que le gouvernement péruvien appréhende les coupables et les punisse comme ils le méritent, car c'est un acte qui rejaillit sur la population entière, car il est incroyable que l'on puisse se livrer, dans un pays comme le Pérou, à des actes qui sont dignes des Cafres ou des tribus les plus sauvages de l'Afrique.

Triple Alliance.

Le *Figaro* prétend que la Roumanie s'est décidée à faire partie de la Triple Alliance, composée de l'Italie, de l'Autriche et de l'Allemagne.

On prétend que la visite du roi de Servie à Berlin, apportera encore un autre changement à la composition de l'Alliance.

L'histoire de la guerre.

Le gouvernement japonais vient de faire publier une histoire de la guerre avec la Chine. Dans les trois volumes qui ont déjà paru, ils ont racontées les dernières campagnes.

Un détachement de 1,800 Japonais blessés est arrivé à Chemnipo. 2,100 blessés ont été envoyés au Japon. Il y a aussi 1,200 Chinois blessés à Pin Yang.

Le consul d'Angleterre à Seoul, annonce qu'un sac de dépêches a été ouvert en transit entre Chemulpo et Seoul, et ce, à la connaissance des Japonais, car ils ont prouvé qu'ils étaient au courant de la teneur de ces dépêches.

Un prêtre assassiné.

La police de Londres est à la recherche de l'assassin de Gabriel Sequi, un prêtre qui appartenait à une riche famille de la République Argentine. Sequi a été trouvé mort il y a quinze jours dans sa chambre à l'hôtel qu'il habitait. Il était pendu par un mouchoir de soie à une des colonnes du lit. Dans la chambre on a trouvé une lettre dans laquelle le défunt disait qu'il était dégoûté de la vie et fatigué de sa famille, il s'était tué, mais qu'il ne voulait pas que l'on fit du bruit autour de sa mort, afin d'éviter le scandale. Il disait être natif du Pérou et signait Louis Caceres.

On a cru au suicide de Caceres jusqu'à samedi, mais les membres de l'ambassade de la République Argentine ont appris que le véritable nom du défunt était Sequi, et la police a appris que l'individu qui probablement l'avait assassiné avait signé de son nom un chèque de 400 livres et avait obtenu l'argent d'une banque du Havre.

Italie.

Par un décret du gouvernement à cet effet, toutes les sociétés socialistes ont été dissoutes. Le domicile de ceux qui en faisaient partie a été l'objet de perquisitions et des documents importants ont été saisis. On a protesté contre cette mesure, mais il n'y a pas eu de désordres.

Le Sultan de Turquie.

On apprend de Chicago que l'on vient de découvrir un complot contre la vie du sultan de Turquie, par le fait de la saisie de documents adressés à tous les Arméniens résidant aux Etats-Unis.

Le Cholera.

Les membres de l'Hôpital de Marine des Etats-Unis ont reçu avis de la diminution du nombre de cas de choléra en Europe. L'arrivée du froid mettra fin complètement à l'épidémie. On signale encore beaucoup de cas en Belgique, en Hollande en France, mais ils sont d'une nature sporadique, et n'affectent pas une forme épidémique. A Marseille, on a supprimé l'inspection des navires qui avait été jusqu'ici reconnue obligatoire.

Cyclone.

Les fermes et les récoltes du Kansas viennent d'être ravagées par un cyclone. Deux personnes ont été blessées, et les pertes sont estimées à plus de $100,000. Le cyclone est passé dans le voisinage de Genda Springs.

Accident.

On nous apprend de St-Paul, Minn., qu'une bâtisse située sur le Bridge square et que l'on démolissait pour construire sur l'emplacement qu'elle occupait une espèce d'entrepôt, s'est écroulée et que sept ouvriers ont été ensevelis sous les débris. On en a retiré six; tous grièvement blessés. Le septième est sous un tas de briques et de mortier, et l'on entend distinctement ses gémissements.

L'ex-Président Harrison.

L'ex-Président Harrison est parti pour New York, où il a l'intention de prononcer un discours politique.

THEATRES.

Opéra Français.—Nous publions aujourd'hui le tableau de la troupe d'Opéra de la rue Bourbon; nous n'osons pas encore dire, au grand complet, parce qu'il nous manque le personnel du ballet. Nous croyons pouvoir en donner dès demain la liste.

Le tableau suivant est, croyons nous, d'une parfaite exactitude.

Théatre de l'Opéra.
Saison 1894-95.
Opéra, Opéra Comique, Opérette
Direction Durieu.
Tableau de Troupe.

Administration de la Scène:
F. Cazelles.....Régisseur Général.
Gerard de Swert.....Chef d'Orchestre.
Déméo.....2ème Chef d'Orchestre.
Dupine.....Pianiste Accompagnateur.
E. Charton.....Souffleur Bibliothécaire
Gaston Noblet.....Chef Machiniste.

Chefs de Service.
Bureaux, Contrôle, Annonces, etc.
H Damiens, contrôleur général.
Emile Durieu, assistant contrôleur.
Victor Nippert, agent de la Presse.
Emile Serres, comptable.

Artistes.
Opéra et Opéra Comique.
MM. Ansaty, fort ténor.
Jourdain, fort ténor léger, traductions.
Bailly, premier ténor léger.
Garrigues, second ténor léger.
Rochet, second ténor en double.
MM. Soum, baryton, grand opéra;
Freich, baryton, opéra comique et traductions.
MM. Chavaroche, basse noble;
Guillien, basse chantante;
Seurin, basse chantante;
Lamarche, deuxième basse, des premières;
Bogaerts, deuxième basse.
M. Warnoux, troisième ténor.

Mmes Laville, forte chanteuse Falcon;
Dargisson, Contralto des fortes chanteuses;
Jane Darcy, chanteuse légère, grand opéra, traductions, opéra comique;
Mouravief, chanteuse légère, opéra comique, opéra;
Delorme, première Dugazon;
Plantin, deuxième Dugazon, des premières.

Opérette.
Mmes St-Laurent, première chanteuse.
Auger, deuxième chanteuse.
Sérevel, troisième chanteuse, des secondes.
Chatillon, Desolauzas.
Weil, Langlade, Warnoux, petits rôles.
MM. Homerville, grand premier comique.
Royol, premier comique en tous genres.
Garrigues, ténor
Sirois, jeune premier comique, Trial.
Choppe, De G au, Blanc, petits rôles.

St-Charles—Nous avons déjà dit qu'il y avait, dimanche soir, au St-Charles, une foule énorme, ce que l'on appelle salle comble, même empressement, ou, si vous le préférez, même cohue, hier soir.

Si les choses continuent d'aller le même train, le St-Charles, le plus grand théâtre du Sud, ne sera pas assez grand pour y contenir la foule.

Ce soir, "The Spider and Fly," ainsi que les brillants tableaux vivants qui ont fait plus vivement qu'à l'ordinaire.

Académie de Musique.—Von Yonson est à ce théâtre magnifiquement interprété par M. Hegge, comme c'est du reste, son habitude.

M. Hegge a de rares qualités qui lui servent énormément pour faire ressortir les beautés du poème qu'il représente et met en action.

ORPHÉON FRANÇAIS.

IMPROMPTU MUSICAL.

Vendredi, à 8 heures du soir, l'Orphéon Français, sous la direction de M. Vidalat, donne une soirée sans programme bien déterminé, croyons-nous, mais qui n'en sera que plus charmante et plus attrayante. Qui sait si elle ne nous réserve pas quelque surprise agréable.

Il nous est donc parfaitement impossible de citer un morceau quelconque. C'est tant mieux, parce que les exécutants feront leur choix sur le moment et ne chanteront ou ne joueront que ce qui leur plaira, c'est-à-dire ce qui leur ira le mieux.

A vendredi soir, donc à 8 heures, dans la salle de l'Orphéon, coin Royale et Orléans.

Salle de l'Union Française.

ORCHESTRE EUTERPE.

Ce soir, grand et intéressant concert, sous l'habile direction du Prof. Grisal, le violoncelliste que chacun ici connaît et qui se fait applaudir chaque fois qu'il soupire une mélodie sur son instrument.

Il a eu la très heureuse idée de former un club musical, composé de 40 ou 45 musiciens et artistes qui, en peu de temps, sont arrivés à exécuter très correctement et avec le sentiment des nuances les plus délicates, les morceaux les plus difficiles. Nous citerons entr'autres "l'Ave Maria", de Gounod (le célèbre prélude de Bach) dont il a confié l'exécution à l'unisson par 34 ou 35 violons.

L'idée, nous le répétons, est extrêmement heureuse. Cette exécution rappelle beaucoup celle du fameux unisson du cinquième acte de l'*Africaine*.

Nous citerons aussi une valse dont le titre nous échappe, mais qui est de la composition de M Grisal, et fait un excellent effet.

Nous regrettons de ne pouvoir donner le programme de ce concert, mais nous pouvons assurer d'avance que le chef-d'orchestre s'est assuré le concours de Mlle Anita Socola, une pianiste émérite, de MM. Renaud, Fonteyne et Reyband, de l'Opéra.

Nous prédisons au premier concert du Club Euterpe, qui a lieu ce soir, un grand succès.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:40am
No 7 Coast Acc.8:55 am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:00pm	No 8 Coast Acc..3 25 pm
No 5 F's Mail.10:25pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express..8:50pm	No 26, Local Mail and Express...7:00am
No 3, New Orleans Limited.......7:20pm	No 4, Chicago Limited.......11:30am
No 1, Fast Mail.8:30am	No 2, Fast Mail.6:00pm
No 33 Exc. dimanche.......8:25pm	No 34 Exc. dimanche.......7:45am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train......10:00am	No 6. Memphis and Kansas City Fast Train......4:00pm
No 21, Vicksburg Express.......5.50 pm	Vicksburg Express.......7:30am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited 12:50pm	No 2 Limited....3:30pm
No 3 Fast Mail.6:35am	No 6.........8:30am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..9:15am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...6:05pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex...9:10am
California Ex..10:55am	San Antonio.....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Excursion le dimanche seulement.	
No 9........6:40 pm	No 10........8:06 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7........8:20 am	No 8........3:45 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00am	Pte-la-Hache..7:00am
........4:15pm	........5:00pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach....10:00am
Dimanche.	
Pte-la-Hache....9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach...7.15am
Shell Beach....9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach...4:40pm
Shell Beach & Pte-la-Hache. 7:00pm	Shell Beach....5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger........10:00 am	Alger.........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.......6:05 pm	Alger.........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.......6:40 pm	Alger.........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridian qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

E. A. Anderson,
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

This sub-chart of average conditions for the month shows an area of high pressure near 35th parallel. There is also a low in the vicinity of Greenland. Between this high and this low there is also a general movement of the air from the United States towards Europe and the Arctic Region, and occasional spiral circulations, vis, the cyclonic (against the sun), with low barometer, and the anti-cyclonic (with the sun), with high barometer. Generally, in front of the cyclonic center, and in front of the low, the weather is damp, the thermometer rising and the barometer falling: while to the eastward and in front of the anti-cyclonic, or high, it is dry, cooler and the barometer rises.

Forecast for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon. 33° W. across the Grand Banks, to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland, with probably a few bergs as far south as the 43d parallel.

Review of June.—The weather over the North Atlantic during the month of June has been remarkably fine. On only a few days were gales reported and only four reports received recorded the force of wind as high as 10 at any time. North of the 40th parallel and west of the 35th meridian the winds were generally from the southwest, except from June 12 to June 17, when northeasterly and easterly winds prevailed. East of the 35th meridian and north of the 45th parallel the winds were generally from the northwest. In the central and southern part of the ocean the weather was pleasant and the winds light to moderate.

With the exception of the storm that crossed Newfoundland, June 7|8, the tracks plotted on the Chart this month are those of depressions rather than storm areas.

On June 1 a depression, 29.40 ins., was central near latitude 50° N., longitude 21° W. It moved about E NE'ly across the southern part of Ireland and into the North Sea on the following day. Moderate winds accompanied this depression, but a few squalls, force 7, were reported.

A similar depression from the southwest moved up the Irish Channel on the 4th and 5th. The winds were generally moderate to strong; lowest barometer, 29.63 ins.

On the 6th another depression moved from the west of France up the English Channel, as shown.

An area of low pressure appeared near Hatteras June 6, accompanied by fresh winds. On the 7th it was central near lat. 40° 30' N., lon. 65° 30' W., wind fresh to strong, barometer 29.63 ins. During the night the barometer fell to 28.82 ins., and near the center the winds increased to the strength of a whole gale. On the 9th vessels to the southward of the storm track had westerly gales, force 9|10.

On the 7th a depression that had moved from Newfoundland was central near lat. 50° N., lon. 38° W. Thence it moved NE'ly and disappeared on the 8th. One vessel reported highest force of wind 10.

On the 15th a depression moving NE'ly, crossed the 30th meridian near 51° N. It was accompanied by gales, force 7. On the 16th it disappeared toward Rockall.

During the month frequent fog was experienced from longitude 42°, between 45° N. and 48° N., across the Grand Banks to the coast. Occasional fog was reported by vessels from the Grand Banks to the English channel.

Several icebergs were sighted during June between lat. 42° 30' N. and lat. 49° N., and from 45° W. to 50° W. The greatest number and largest bergs were seen between longitude 49° W, and the coast of Newfoundland.

Charts Published, Canceled, and Extensively Corrected During the Month of June, 1894.

Charts Published.

1401. Pilot Chart of North Pacific Ocean, July, 1894.
1415. Pilot Chart of the Great Lakes.
1423. West Indies: Saint-Croix Island.
1427. British Columbia: West Coast of Vancouver Island. Nasparti and Ououkinsh Inlets.
1429. Brasil: Port Victoria and Espiritu Santo Bay.
1430. British Columbia, West Coast of Vancouver Island: Esperanza and Nuchaliz Inlets, with plan of Queen's Cove, Esperanza Inlet.
1431. British Columbia: Beaver Harbor and Alert Bay and Entrance of Nimpkish River.
1433. British Columbia: Suquash, Anchorage, Queen Charlotte Sound and Beaver Cove, Broughton Strait.
1438. British Columbia: Oyster and Telegraph Harbors, with plans of Osborn and Maple Bay.

Charts Canceled.

486. Brazil: Plan of Espiritu Santo Bay and Port of Victoria, by H. O. chart 1429.
23. South Atlantic Ocean: Sheet 1: from the equator to 65° south latitude, by H. O. charts 823, 823a, 1130 and 1132.
24. South Atlantic Ocean: Sheet 2, by H.O. charts 1131 and 1133.
374. Ten anchorages on coast of Venezuela, by B. A. charts 230, 394, 507, 509 and 510.
782. Coast of Italy: Taranto and Gallipoli Harbors by B. A. charts 204 and 1643.
994 995, 1127, 1128 and 1129. Great Circle Sailing charts of the world, old edition, by Nos 1280, 1281, 1282, 1283 and 1284, respectively new editions of the same.

Charts Extensively Corrected.

1270. Japan: Nangasaki Harbor and Approaches.
121. Kingsmill or Gilbert Islands: Makin or Pitt's Island and Tara-tara or Touching Island.
1283. Korea: Approaches to Chemulpho, with plan of Chemulpho anchorage.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 24 OCTOBRE 1894.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M
Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 M
Haut du fleuve—ALVIN, à 12 M
Haut du fleuve—NEW MATTIE, à 12 M
Ouachita River—PARLOR CITY, à 5 P M
Bayou Lafourche—[illegible], à 12 M
Vicksburg—NATCHEZ, à 5 P M
Atchafalaya—J. B. TRUDEAU, à 5 P M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Rivière Rouge—NAT F. DORTCH, à 5 P M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 12 M

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 23 OCTOBRE 1894.

EXPÉDIÉS EN DOUANE

Steamship ang Roman Prince, Hesketh, Barcelone, via Gênes.
Steamship am Knickerbocker, Halsey, New York.
Steamship ang Coniscliffe, Wrighton, Brême.

ARRIVÉS.

Steamship nor Aalesund, Sebage, Bélize.
Steamship am Algiers, Boyd, Philadelphie.
Steamship ang Clearwater, Galt, Puerto Cortez, via Bélize, Hond.
Steamship ital San Giorgio, Javello, Palerme.

BATEAUX A VAPEUR.

Tèche, Blanchard, Germania.
Parlor City, Cooley, Harrisonburg.
Natchez, Leathers, Vicksburg.
State of Kansas, Newton, St-Louis.

Arrivages de produits.

GERMANIA—par steamer Tèche—1478 barils sucre 67 barils melasse
HARRISONBURG—par steamer Parlor City 559 balles coton.
VICKSBURG—par steamer Natchez—1135 balles coton 244 sacs graine coton 3000 sacs farine graine coton 349 barils sucre 155 barils melasse
ST-LOUIS—par steamer State of Kansas—353 balles coton

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—429 sacs ris brut
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR—17 sacs ris brut
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—767 balles coton
ORLEANS & NORTHEASTERN R.—735 balles coton
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—12,805 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—4561 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—4543 balles coton 3550 barils sucre 60 barils sirop 11,864 sacs ris brut

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Aalesund	Belise	1er dist 15
Albert Dumois	Port Limon	1er dist. 15
Alicia	Liverpool	3e dist. 28
Antwerp City	....	rue 5e
British Crown	Havre	Westwego
Colonia	Havre	4e dist. 41
Cambay	Brême	1er dist. 21
Castledale	Continent	rue 7e
Cedar Branch	Brême	1er dist. 32
Cheroukin	Hambourg	Southport
City of Dallas	Belise	Alger
Constance	Brême	rue 7e
Coniscliffe	Brême	rue 5e
Delano	Manchester	rue 3e
Elsie	Trieste etc	rue 6e
Governor	Liverpool	Pic Tier
Guido	Liverpool	Southport
Knickerbocker	New York	2e dist. 8
Knight of St-George	Havre	4e dist. 43
Lord Charlemont	Havre	rue 7e
Lycia	Havre	rue 1re
Montezuma	Liverpool	4e dist. 47
Morgan	En réparation	Alger
Oceanic	Hambourg	rue 7e
Royal Welsh	Dunkerque	3e dist. 27
Sapphire	Havre	3e dist. 26
S Pizzati	Honduras	1er dist. 14
Texan	Liverpool	1er dist. 37
Wm G. Hewes	Havane	Alger
BRICKS.		
Haviliah	Baltimore	1er dist. 14
GOELETTES.		
Anna M Stammer	....	1er dist. 32
Wm Johnson	New York	1er dist. 26
Santo Oteri	Laid up	1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Excelsior, Byrne.....parti 19 oct
Steamship El Norte, Hawthorne.....parti 19 oct
Steamship Louisiana, Gager.....parti 20 oct
Steamship Chalmette, Brown.....parti 20 oct

LIVERPOOL.
Steamship Darien, Wrake.....parti 10 oct
Steamship Nicaraguan, Winder.....parti 17 oct
Steamship Bernard Hall.....parti 20 oct
Steamship Legislator, Tenant.....parti 18 oct
Steamship Wm. Cliff, Peet.....parti 6 oct
Steamship Astronomer, Wallace.....parti 8 oct
Steamship Vesta, Brown.....parti 6 oct
Steamship Yucatan, Japha.....parti 19 sept
Steamship Floridian, King.....parti 26 sept
Steamship Governor, Lockhardt.....parti 29 sept
Steamship Merchant, Goldman.....parti 29 sept
Steamship Electrician, Shaw.....parti 15 sept
Steamship St Irene, Fitzgerald.....parti 2 octobre
Steamship Barbadian, Highton.....parti 14 oct
Steamship Bonne, Harvey.....parti 8 oct

LONDRES.
Barque Hans, Lenander.....partie 14 sept
Barque Santa Anna et Maria, Campadelo.....partie 30 août

HAMBOURG.
Steamship Cresna, Lord.....parti 24 sept

GLASGOW.
Steamship Asturian Prince, Bargess.....par. 5 août

HARTLEPOOL.
Steamship Havesta.....parti 27 sept

SHIELDS, ANG.
Steamship Malabar.....parti 6 oct
Steamship Gondolia.....parti 6 oct
Steamship Somerhill.....parti 3 oct
Steamship Alcedene, Franks.....parti 11 oct
Barque Pallas, Petersen.....partie 28 sept

MARSEILLE.
Barque Adele, Stefanovich.....partie 5 sept

IPSWICH.
Barque Italia, Jaccarino.....partie 22 août

CURAÇAO.
Steamship Egyptian Prince, Dunbar.....parti 8 sept

HAVRE.
Steamship Colonia, Lequeaux.....parti 29 sept

ST-KITTS.
Steamship Asturian Prince, Bargess.....par. 21 sept

GREENOCK.
Navire Stallwart, Cass.....parti 29 sept

RIO DE JANEIRO.
Steamship Imperial Prince.....parti 29 sept
Steamship Halley, Walsh.....parti 29 sept
Steamship Nanny, Schults.....parti 26 sept

PALERME.
Steamship San Georgio, Javello.....parti 27 sept

PHILADELPHIE.
Goelette Ida C Southard, Blake.....partie 4 oct
Steamship Algiers, Masson.....parti 16 oct
Steamship California, Mitchell.....parti 19 sept

ST-LUCIA.
Steamship Halley, Walsh.....parti 16 oct

CARDIFF.
Steamship Maron.....parti 29 oct
Steamship Knight Templar.....parti 20 oct

NEWPORT.
Steamship Nutfield.....parti 14 oct
Steamship Leyden.....parti 18 oct

SWANSEA.
Steamship Barbadian, Highton.....parti 17 oct

Etat de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 15me jour d'octobre 1894, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

In re Edward Duffy Quigley pétitionnant pour un changement de nom.
No 43,929—Division E.

Cette affaire avec le consentement des parties intéressées a été aujourd'hui entendue.

Présents: W. J. Waguespack, avocat du demandeur.

Chas. A. Butler, avocat de district pour la paroisse d'Orléans.

Après avoir entendu les plaidoiries et l'évidence la Cour considérant la demande du pétitionnaire, Edward Duffy Quigley, bien fondée en raison de la loi, et l'évidence étant en faveur du pétitionnaire:

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur d'Edward Duffy Quigley, changeant son nom d'Edward Duffy Quigley à celui d'Edward Duffy, et décrétant que dorénavant son vrai et légitime nom sera Edward Duffy. Il est de plus ordonné qu'un honoraire de dix dollars $10, soit taxé comme frais ici, pour être payés à Chas A. Butler, avocat de district et que le dit Edward Duffy paie les frais de cette affaire.

Jugement rendu le 15 octobre 1894.
Jugement signé le 19 octobre 1894.
[Signé] George H. Théard, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 19me jour d'octobre dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre vingt-quatorze
Onofre Triay, Député-Greffier.
20 oct—4f ou 5f en 15

AVIS AUX CRÉANCIERS

Arthur L. Marque vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,354—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur L. Marque, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. Flotte, Greffier.
20 oct—20 24 28

THE NEW ORLEANS BEE
(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.*)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per Annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. Landry
J. S. Landry, Surintendant. — Agent général pour le Fret et les Passagers.
25 oct—sam et dim

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI
11 HOURS BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double d'un Bon Rapport, Nos 421 et 421 1-2 Avenue Melpomène,

entre les rues Locust et Magnolia.

Dans l'affaire de Mary Ellen Williams, femme de James Scannell, vs Margaret F. Kelly, mineure.

No 43,271—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Par Geo. G. Friedrichs & Cie.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse d'Encan et de Propriétés Foncières. Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, rendu le 4 octobre 1894, et signé le 10 octobre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le magnifique cottage double d'un bon rapport, Nos 421 et 421 1/2 avenue Melpomène ayant galerie de façade, huit chambres, auvents, citerne, cours de derrière, et corridors de côtés. Le lot est décrit comme suit: Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Thalie et Locust, étant le tout, moins 31 pieds 9 pouces retiré sur le fond d'un lot désigné par le No 13 d'après un plan de Reizatum; le dit lot mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 76 pieds, d'après un croquis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, daté le 31 mai 1870, sur lequel le dit lot est aussi désigné par le No 13. Dans un district populeux, faisant face à une avenue, à proximité des chemins de fer électrique Judah Hart et le "red car line," et régulièrement loué à raison de $240 par an.

Conditions—La moitié comptant, la balance du prix d'achat à un et deux ans, en billets, avec 8 pour cent d'intérêt par an garanti par lien du vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, Ecq notaire, aux frais des acquéreurs.

24 oct—24 28—nov 4 11 18 25—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Ilet de Terre Elevé, près du Parc de la Ville.

Dans l'affaire de Mme Marie Cassanamayou et als., vs Jean Cassanamayou

No 43,428.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Geo. G. Friedrichs & Co—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 129 et 129 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 octobre 1894 et rendu dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ce charmant ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, borné par les rues Salomon, Napoléon, Orléans et Ste Anne, près du vieux parc de la ville, et dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra déposer 20 pour cent comptant pour garantir son achat.

Acte de vente pardevant James Simon, Ecq. notaire, aux frais de l'acquéreur

21 oct—21 28—nov. 4 11 18 25 à date.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 43,236.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Adolph Spitzfaden vs ses créanciers.

Par D. E. Morphy, Encanteur—Il sera vendu LUNDI, le 29 octobre 1894, à midi dans le magasin No 86 rue Magazine (nouveau numéro 518) en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 7 septembre 1894, et à moi adressé—

Tous les comptes courants rendus par l'insolvable ci-dessus nommé à ses créanciers.

Conditions—Strictement comptant.

18 oct—18 24 27 28

Vingt-quatrième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1893

Primes reçues:		
Sur risques de feu	$206,289 25	
Sur risques de marine	2,025 69	
Sur risques de rivière	2,111 62	
		$210,426 56
A ajouter, primes non acquises de 1892		45,983 00
Primes totales		$256,409 56
A ajouter, intérêts		9,457 67
Revenus		$265,867 23
A déduire, pertes payées: Sur risques de feu	$74 664 79	
Sur risques de marine	1,453 51	
Sur risques de rivière	126 28	
Total des pertes payées	$76,244 58	
Retour de primes et cancellations	31,105 02	
Commissions	27,452 77	
Réassurances	19,004 15	
Taxes et Licences	4,002 41	
Profit et Pertes	1,723 85	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,715 84	
Déboursés		$190,259 62
		$75,608 61
A déduire:		
Primes non acquises	$46,854 00	
Pertes ajustées et non ajustées	8,650 00	55,504 00
Bénéfices net		$20,104 61

ACTIF.

Argent en banque	$30,144 26
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0|0	11,350 00
$60,260 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	100,182 25
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane	73,125 00
$44,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans 6 0|0	45,540 00
$20,000 Bons Constitutionnels de la Nlle-Orléans 4 0|0	20,300 00
Actions	28,300 00
Prêts sur hypothèque et billets à recevoir	22,353 26
Primes en voie de recouvrement	29,963 22
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$363,657 99

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1,614 90
Réservé pour primes non acquises	46,854 00
Réservé pour pertes ajustées et non-ajustées	8,650 00
	$357,118 90

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Chas. D. Delery, Secrétaire. — Geo. Lanaux, Président

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 13 janvier 1894.
Geo. C. Andry, Notaire Public.

Magasin du Bon Marché
61......RUE ROYALE......61
F. A. BRUNET
Horloger ·:· Bijoutier ·:· Joaillier
Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqué spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.
14déc93—1a

J. B. JUNQUA
No 531 rue St-Louis, près Decatur,
Importateur et marchand en gros de Brandies, Vins, Liqueurs et Conserves.
Spécialité de Vins et Brandies de la Californie, Whiskies Rye et Bourbon.
Fabricant de Sirops de Fruits de Choix.
23 oct—3m—3f p s

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chaland pour planteurs sucriers.
BUREAUX.
Nouveau No 323 rue Carondelet,
Ancien No 47, coin Union.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La jolie demeure à deux étages, Ancien No 95 rue Locust louée à raison de $14 par mois, et le cottage double en bois de bon rapport, anciens Nos 97 et 97 1|2 rue Locust, loué à raison de $15 par mois.

MARDI, le 20 novembre 1894, à midi.

Succession d'Enos T. Lane et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E—No 41 668.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté du 18 octobre 1894, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 20 NOVEMBRE 1894, A MIDI, A LA NOUVELLE BOURSE DES ENCANTEURS, NOUVEAUX NOS 629 et 631 RUE COMMUNE, à côté de la banque de l'Etat, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro treize sur un plan fait par S. Briagier, voyer général, le 28 décembre 1838, annexé à un inventaire dans la succession de Henri de Eude, dans le bureau de C. Pollock, ancien notaire, daté le 22 février 1857. Le dit lot mesure trente un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Locust, par cent-vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations consistant d'une résidence simple en bois de deux étages, contenant des galeries sur la façade et de côté, salon, salle à manger, cuisine, d'une chambre derrière la cuisine, deux chambres à coucher, chambre pour harnais, grenier à foin, écurie ayant environ six mangeoires hangar, chambre à repasser, citerne, lieux d'aisance, etc., grande cour ayant une entrée pour les wagons. La maison est louée à de bons locataires à raison de $14 par mois, devrait rapporter $16.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même ilet touchant au dit lot numéro treize; le dit lot est désigné par le numéro quatorze sur le même plan mentionné dans l'inventaire dont il a déjà été fait mention. le dit lot numéro quatorze mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Locust sur une profondeur de cent vingt deux pieds, sept pouces et une ligne, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un double cottage en bois d'un bon rapport, contenant de chaque côté, salons doubles, le gaz, salle à manger, chambres à coucher, cuisine, galerie, citerne, hangar, avec chambres au-dessus, allée de côté et loué à d'excellents locataires pour $15 par mois chaque côté.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat et payer pour l'acte de vente, pardevant Fred. Adolph, Esq., notaire.

Voyez les plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO.

Propriétés foncières; hypothèques et placements d'argent, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.

21 oct—21 22 23 30—nov 6 13 au 20

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de F. Clasing et de Louisa Shaeffer, sa femme.

JEUDI, 22 NOVEMBRE.

Par Wm P. Curtis, Encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet.—Le JEUDI, 22 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 18 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de F. Clasing et Louisa Shaeffer, sa femme, No 43,715 du dossier de la dite cour, je procéderai à la vente à l'enchère publique—

Trois et demi (3 1|2) certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés à Carrollton, maintenant le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 57 C, ancien numéro; les dits lots sont désignés par les numéros 16 17 18 et le demi lot par le numéro 19, lots 16, 17, 18 ont chacun 30 pieds de face rue Jackson sur 120 pieds de profondeur; la moitié du lot No 19 a 15 pieds de face rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, tous dans l'ilet borné par les rues Jackson, Mary, Plum et Cinquième.

Conditions—Comptant.

Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication l'acquéreur assumera les taxes de 1894, pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais d l'acquéreur.

21 oct—21—nov 4 18 à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

John A. Hubbard & Co vs. leurs créanciers.

No 41,634.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 7 NOVEMBRE

Par Robinson & Underwood—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 123 rue Carondelet—MERCREDI, 7 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, maintenant absent en congé, en date du 3 octobre 1894, à l'encan, il sera vendu—

1° La moitié indivise d'un certain morceau de terre, situé dans la paroisse Lafayette ayant quatre cents arpents, plus ou moins, ensemble avec une moitié de toutes les améliorations qui s'y trouvent, borné au nord par le Bayou Carencro, au sud par les terres d'Onesime et les héritiers d'Hypolite Breaux, à l'est par les terres d'Ernest Potier ou ses héritiers, et au couchant par les terres de H. Guilbeau étant la moitié de la même terre acquise par Jno. A. Hubbard de Budd & Jones le 9 octobre 1891.

2° Un certain lot de terre situé dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne à l'encoignure des rues Main et Roussel, mesurant 26 1|2 pieds plus ou moins de face à la rue Main, sur une profondeur comme il se trouve en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le dit Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'ouest par le lot troisièmement décrit dans cette affaire et à l'est par la rue Roussel, ensemble avec les bâtisses, etc.

3° Un autre lot de terre, situé aussi dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne, touchant à celui ci-dessus décrit mesurant 21 pieds 8 pouces de face, plus ou moins, à la rue Main, à profondeur que l'on peut trouver en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'ouest par le lot ci-dessus et à l'ouest par le lot de Dr J. J. Bland.

Conditions—Comptant. 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. R. Ker, notaire.

4oct—4 10 17 24 31 nov7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Magnifique Occasion d'Acquérir UNE SUPERBE SCIERIE —A— STRADER, LNE.

Avec une Grande Quantité de TERRES DE BOIS DE CYPRE —Y ATTENANT.—

Sur le Chemin de Fer Illinois Central et le Bayou Manchac.

Propriété située dans la Paroisse Tangipahoa.

Smith Bros., & Co., Limited et Gentry Brothers vs W. J. Athens Lumber Co., Limited.

No 40,887—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Par Robinson & Underwood.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau nouveau numéro 123 ancien numéro 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI, 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 septembre 1894, à l'encan il sera vendu—

1° Une portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, décrite d'après le devis et l'arpentage de George H. Grandjean, ingénieur civil à la date du 6 juillet 1894, comme suit: Le lot ci-dessus bordé de verdure mesurant trois (3) chaînes de largeur sur le côté Est et cinq (5) chaînes de largeur sur le côté Ouest de l'enseigneure du rail principal de l'Illinois Central Railroad sur une longueur de vingt (20) chaînes à partir du quarantième poteau de mille de l'Illinois Central Railroad et s'étendant vers le Sud. Les frontières du Nord et du Sud sont perpendiculaires et les frontières de l'Est et de l'Ouest sont parallèles aux rails du chemin de fer, contenant dix (10) acres à l'Ouest et six (6) acres à l'Est du chemin de fer, formant un total de seize (16) acres, ensemble avec toutes les améliorations actuellement existant à Strader, paroisse Tangipahoa, Louisiane, et se trouvant dans la section 28, village 8, range 8 du Sud à l'Est du District de Greensburg, Lne. De la description et devis doivent être exclus le droit de passage, s'il y en a, et les rails de la Compagnie de l'Illinois Central Rail Road. Les améliorations comprennent un moulin à scie tout neuf avec tous les appareils modernes, une bâtisse confortable, maison de pension, magasin, plusieurs cabanes, propriétés et pièces de bois que dans le bayou Hibon et dont l'estimation est de 300,000 à 500,000 pieds.

2° Le quart N. E. de la section 28 dans le village 8 de la rangée Sud 8 Est, dans le District de Greensburg, contenant [illegible] (160) acres, d'après la patente [illegible] soixante datée du 4 février 1879 [illegible] Etat No 2237 contenant [illegible] toute la section 28 (600.00) [illegible] soixante huit centièmes [illegible], à l'exception de la portion de [illegible] et ses améliorations décrites dans la section 1, et la demi-fraction Nord de la section 28 contenant cent soixante et un et huit centièmes (161.08) acres, tous dans le village 8, rangée 8, à l'Est des terres du District de Greensburg, les dites terres sont et se trouvent près du quarantième poteau de mille du chemin de fer Illinois Central et borné au nord par les terres de Jacob Prince, à l'ouest par les terres de Branch et au sud par la Passe Nord Manchac.

Les taxes de 1894 doivent être payées par les acquéreurs, 10 pour cent seront demandés au moment de l'adjudication.

Conditions: Comptant.

[illegible]

CHARTE —DE LA— Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique le cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent tout le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans); elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et convention qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANT'S INSURANCE COMPANY; son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date; de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice; d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles; d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans", et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite "Merchants' Mutual Insurance Company," dûment remis et retournés à cette Compagnie; de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers, directeurs, administrateurs, agents et employés; de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation, de modifier et d'amender à son gré les dits règlements; d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le remplacer ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Son but et son objet, sont par les présentes indiqués expressément comme suit:

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le frêt des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces, lingots, commissions, profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte, et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.

3. Elle pourra assurer contre tout risque qu'elle aura elle-même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette Compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300,000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair, par le Conseil de Direction, en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront, un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie commencera ses affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier. Chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires, qui aura lieu au bureau de la Compagnie après dix jours d'avis au public dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne, ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aura lieu dès que cela sera possible, après un avis de 10 jours préalablement publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président et de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé, modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoquée dans ce but après trente jours d'avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec l'assentiment des trois-quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds-capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur les actions de stock qu'il possède; une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, ou par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées; et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des dits commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A. Shakspeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Magi, John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture eut été dûment faite.

(Original signé)
H. C. Boucher et autres.
Jas. Guyol,
R. A. Tichenor.
Geo. C. Preot, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands, a été dûment et enregistré ce jour en mon bureau dans le livre 486, folio

Nouvelle-Orléans, Lne, 11 janvier 1893
[Signé] Geo. Guinault
Député Annotateur des Hypothèques

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci-dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands et un certificat d'enregistrement là-dessus endossé, maintenant enregistré dans les archives de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1893.

{Sceau} George G. Preot, Notaire Public.

JOURNAUX FRANÇAIS

Echo de Paris,
Figaro,
Gil Blas,
Intransigeant,
Lanterne,
Petit Journal,
Petit Parisien,
Leurs suppléments,
France Mode,
Mode Nationale,
P. Echo de la Mode,
Bon Journal,
Caricature,
Eclipse,
Jnal Amusant,
Jal des Voyages,
Monde Comique,
P. Jnal pour rire,
Scien. Illustrée, etc.

Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands